



## Compte rendu de séminaire : séance du 18 février 2019

Rédigé par Corentin Ludwig

Cette séance nous permet d'interroger l'élaboration narrative construite autour des événements du 28 février 1947 et de la Terreur blanche. Cet objectif requiert au préalable de s'intéresser à la question de la justice transitionnelle mise en place à Taïwan dans les années 1990.

La justice transitionnelle consiste en un ensemble de mesures et d'actions qui doivent permettre à une société de revenir sur des événements traumatiques du passé et liés à une violence politique de grande envergure. Ceci dans le but de faire la lumière sur les faits, de déterminer les responsabilités, d'assurer la justice et de permettre la réconciliation.

La justice transitionnelle – comme son nom l'indique – s'inscrit dans une temporalité. C'est un ordre intermédiaire, transitoire, qui détermine le passage d'un système politique violent et arbitraire à un système démocratique. Pour qu'elle puisse fonctionner, elle doit être fondamentalement ad hoc, soit hors de l'ancien comme du nouveau système.

C'est à l'occasion du processus de justice transitionnelle qu'ont émergé des débats autour des événements de 2.28, ceux-ci tendant à mettre en opposition différentes lectures de ce moment du passé. Il existe d'une part les lectures savantes et les narrations officielles, provenant principalement des historiens. L'une d'entre elles, dite « indépendantiste », propose une lecture qui met l'accent sur les victimes des événements. Elle se nourrit d'enquêtes d'histoire orale en posant les victimes comme majoritairement taïwanaises de souche, contribuant ainsi à la construction d'une approche ethnique des événements. Depuis les années 2000, cependant, 2.28 est regardé comme le point de départ de la Terreur blanche.

Opposée à cette lecture, celle des « pro-réunificationnistes » refuse une explication ethnique, mettant plutôt en relation les velléités d'une insurrection communiste. Pour eux, il ne s'agit pas d'une résistance contre un pouvoir étranger, mais d'une révolte contre l'arbitraire des fonctionnaires ou officiels récemment venus du continent. Enfin, une explication économique est intégrée dans cette narration : cette insurrection aurait eu aussi comme facteur déclencheur une crise alimentaire provoquée par le Japon.

Très récemment, une lecture apaisée des événements est proposée par la présidente Tsai Ing-wen. Elle suggère de commémorer les événements du 28 février au nom des valeurs universelles et démocratiques. Par ailleurs, les autorités de Pékin, elles aussi, proposent leur propre lecture des événements, suivant une acception principalement partisane. Ils avancent que les événements de 2.28 étaient une lutte légitime du peuple taïwanais contre le pouvoir dictatorial du Kuomintang. Cette lecture peut être comprise comme la manifestation du désir des autorités de Pékin d'inscrire Taïwan dans une continuité historique avec le continent.

La séance s'est conclue sur le visionnage d'une vidéo à vocation éducative, *The 228 Incident*, produite par Taiwan Bar<sup>1</sup>, suivi d'une analyse de groupe.

<sup>1</sup> Voir le lien suivant pour visionnage <https://www.youtube.com/watch?v=UxSq7tDEAYw>